

Nous élargissons notre accompagnement aux parents d'enfants de tout âge

Chaque jour, Les Petits Chaperons rouges accueillent près de 25 000 enfants pour le compte de 3 000 entreprises. Face à la dénatalité, le groupe élargit désormais son modèle au-delà des crèches. En septembre, il a lancé un portail dédié à la parentalité afin de soutenir les politiques RH des entreprises.



Entretien avec Sandra Hazelart Directrice générale des Petits Chaperons rouges

ÉCIDEURS. Comment se porte le secteur dans lequel vous vous êtes développés historiquement ?

Sandra Hazelart. Les Petits Chaperons rouges ont ouvert il y a un peu plus de vingt ans la première crèche privée en France. Notre modèle commercial repose sur la réservation par les entreprises de berceaux pour les enfants de 0 à 3 ans de leurs salariés afin que ceux-ci puissent reprendre le chemin du travail. Nous comptons près de 850 crèches en France et 1 200 dans le monde, réparties dans cinq pays. La dénatalité transforme notre secteur. À notre création, l'offre de crèches et, plus largement, de modes de garde ne répondait pas suffisamment à la demande. Aujourd'hui, l'offre et la demande s'équilibrent. Dans certaines régions, comme l'Île-de-

France, l'offre a même dépassé la demande. En 2010, on comptait 2,3 enfants par femme, contre 1,6 aujourd'hui, voire 1,5 en Île-de-France. Cette évolution nous oblige à repenser notre modèle.

Comment ? Nous devons continuer à garantir un accueil de qualité tout en maintenant un modèle économiquement soutenable dans un contexte de dénatalité. Tous les acteurs de la petite enfance sont concernés. Chaque année, des opérateurs de garde d'enfants ferment et le secteur se concentre davantage. Nous avons fait le choix de nous impliquer pleinement dans la stratégie RH des entreprises en devenant leurs partenaires et en leur proposant un avantage social complet, clé en main, autour de la parentalité. Nous accompagnons déjà les collaborateurs dans leur reprise du travail ou dans leurs questionnements liés aux enjeux de la petite enfance. Avec notre nouvelle offre, nous élargissons notre accompagnement à tous les parents d'enfants de tout âge jusque 18 ans. Grâce à notre expertise, nous sommes légitimes et crédibles pour proposer des articles, des webinaires ou des services destinés à accompagner les parents parce que la parentalité est au cœur de notre métier et de notre expertise

Qu'est-ce que cela dit de notre rapport au travail ?

Une nouvelle enquête Ipsos révèle que 91 % des salariés attendent de leur entreprise qu'elle les aide à mieux organiser leur vie privée pour diminuer leur charge mentale. Jusqu'à il y a six ans, il existait un mur en béton armé entre la vie privée et la vie professionnelle. Depuis le Covid et le développement du télétravail, les choses ont évolué très vite. Le travail n'est plus une finalité mais est devenu un moyen de vivre sa vie privée comme on l'entend. D'ailleurs, nous avons repensé notre maillage territorial pour être au plus près des domiciles plutôt que des centres d'activité économiques. En outre, contrairement à ce qui se passait il y a quelques années, les entreprises doivent désormais séduire les candidats et donc se différencier. Pour les grands groupes, la place en crèche ne suffit plus.

Quelle forme prend votre offre ? En septembre, nous avons lancé un portail afin de répondre à ces défis. Celui-ci propose des mises en relation avec des partenaires proposant des services liés à la parentalité comme la santé ou l'organisation des vacances, de baby-sitting, de soutien scolaire, et des activités diverses ou encore de la sensibilisation au-

tour de sujets d'inquiétudes tels que le cyberharcèlement, mais aussi des ressources autour de

l'éducation. Pour l'instant, 47 000 salariés y ont accès au sein de deux grandes entreprises. ■

par Olivia Vignaud

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

« Nous avons repensé notre maillage territorial pour être au plus près des domiciles »

